JEUX RÉGIONAUX
CAPITALE-NATIONALE

DÉPART

Est-ce que le sport est admissible (reconnu par le MEES) au programme des Jeux du Québec?

Consultez le lien OU contactez-nous www.jeuxduquebec.com/Les_sports-fr-15.php

OUI →

Est-ce que le sport sera représenté à la prochaine finale provinciale ?

Consultez le lien OU contactez-nous www.jeuxduquebec.com/Les_sports-fr-15.php

NON →

Souhaitez-vous tenir une finale régionale ?

NON →

Merci d'avoir pris le temps de consulter le graphique.

Si vous souhaitez avoir du soutien ou de l'accompagnement dans le sport, contactez-nous.

Bonne continuité !

OUI →

Vous **pouvez** organiser une finale régionale. Cet événement permettra de démontrer que le sport est en santé et qu'il souhaite participer au programme des Jeux du Québec.

OUI →

Est-ce que la finale provinciale aura lieu cette année ?

Consultez le lien OU contactez-nous www.jeuxduquebec.com/Les_sports-fr-15.php

NON →

Vous **devez** organiser une finale régionale qui permettra de **qualifier la région** de la Capitale-Nationale dans le sport.

OUI →

Vous **devez** organiser une finale régionale qui permettra de **qualifier les athlètes** qui représenteront la région de la Capitale-Nationale dans le sport.

Étape 1

Étape 2

NON →

Contactez-nous afin d'évaluer les possibilités.

ORGANISATION D'UNE FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU QUÉBEC

Cette étape est nécessaire, afin de pouvoir participer à une finale provinciale.

1. Consulter la documentation : https://ulscn.qc.ca/programmes/jeux-regionaux/
2. Remplir la « demande de projet » afin de l'inscrire auprès de L'ULSCN et de SPORTSQUÉBEC
3. Compléter le document « Inscription des athlètes – Finale régionale »
4. Tenir la finale régionale
5. Envoyer le document « Inscription des athlètes – Finale régionale » et les résultats à l'ULSCN
6. Remplir le « rapport final »

Complétez et envoyez la

« feuille d'inscription à la finale provinciale »

- Athlètes sélectionnés
- Entraîneurs qualifiés
- Accompagnateurs motivés

ULSCN

Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale